Sécurité publique Canada | Public Safety Canada

Canada

Présélection des candidats potentiels à des postes de confiance auprès des enfants

Recherche en bref
Vol. 11 No. 4
Juillet 2006

Question

Comment les organismes de services à l'enfance peuvent-ils limiter les risques d'abus sexuels?

Contexte

L'abus sexuel d'enfants est l'un des crimes qui préoccupe le plus le public. La plupart du temps, les abus sont commis par des membres de la famille, des amis, et des personnes qui occupent un poste de confiance auprès des enfants, comme des entraîneurs ou des bénévoles d'organismes religieux. Certains agresseurs d'enfants cherchent délibérément des emplois bénévoles ou professionnels qui les placent en contact direct avec des enfants. En conséquence, les organismes de services à l'enfance doivent élaborer des politiques et des méthodes pour éviter d'engager des agresseurs d'enfants par inadvertance. On sait cependant assez peu de choses sur les méthodes de présélection des candidats potentiels ou leur efficacité pour réduire les risques d'abus sexuels à l'égard des enfants.

Méthode

La littérature publiée sur les méthodes de dépistage des abus sexuels a été examinée. De plus, les directeurs de dix-neuf organismes de services aux jeunes ont effectué des entrevues semi-dirigées. Parmi ces organismes, il y a des clubs de service locaux et de grands organismes internationaux (13 à 11 000 employés et 55 à 200 000 clients) situés soit au Canada (13), soit aux États-Unis (6).

Réponse

Tous les organismes avaient des politiques pour traiter les risques d'abus sexuel. Du point de vue des directeurs, les méthodes les plus importantes étaient celles qui limitent les occasions d'abus, comme la restriction du temps passé seul avec des enfants, l'utilisation de lieux à aires ouvertes et l'interdiction des réunions et des rencontres « spéciales » en dehors des activités prévues.

La plupart des organismes sélectionnaient les candidats au moyen de méthodes qui s'inspirent du document Dix étapes sûres publié par Bénévoles Canada. Les candidats potentiels ont été convoqués à une entrevue et leurs références et casier judiciaire sont vérifiés. Les directeurs étaient généralement satisfaits de leurs méthodes. Des directeurs nous ont cependant avoué ne pas trop savoir comment poser certaines questions de nature délicate et interpréter les réponses à ces questions (au sujet, par exemple, des antécédents des candidats en matière d'abus sexuels).

Les documents de recherche consultés ont permis de dégager un certain nombre de facteurs associés à un risque accrû d'abus sexuel. Certains de ces facteurs étaient : être de sexe masculin, cas d'abus et de négligence dans la famille d'origine des candidats, lacunes dans l'intimité (pas de partenaire adulte, être amis avec des enfants), intérêt sexuel pour des enfants et attitude de tolérance à l'endroit des contacts sexuels entre des adultes et des enfants. Un certain nombre de protocoles d'évaluation psychologique ont été élaborés pour dépister le risque d'abus sexuel. Cependant, aucun de ces protocoles n'a été évalué officiellement.

Incidences sur les politiques

1. Le risque d'abus sexuel est suffisamment élevé pour que les organismes jugent prudent d'adopter des politiques et des méthodes pour tenter de le limiter. Des mesures permettant de réduire les occasions d'abus (par exemple, pas de rencontres individuelles) et de présélectionner les candidats peuvent faire partie de ces politiques.
2. Les organismes qui désirent des méthodes de présélection approfondies ne devraient pas seulement vérifier le casier judiciaire des candidats, mais aussi examiner leurs caractéristiques psychologiques en fonction des risques inhérents au poste.
3. Des recherches additionnelles sont nécessaires pour appliquer les méthodes de dépistage du risque d'abus sexuel qui ont été validées par des recherches empiriques.

Source

R. Karl Hanson, Ph.D.
Recherche correctionnelle
Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
Tél. : 613-991-2840
Téléc. : 613-990-8295
Courriel : Karl.Hanson@ps.gc.ca

Date de modification :
2008-04-02